

Questions orales

● (1450)

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE PRÉSUMÉ REFUS D'UN FONCTIONNAIRE D'AUTORISER DES ENVOLÉES NOLISÉES À DESTINATION D'HAÏTI

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Ce matin, 500 étudiants et professeurs devaient partir pour Haïti en avion. Les étudiants organisent de tels voyages à Haïti chaque année depuis quatre ans. Or, vendredi dernier, j'ai téléphoné au ministre des Transports pour savoir s'il était possible de permettre l'envolée de deux avions nolisés vers Haïti. Le ministre exerce-t-il quelque autorité sur un certain M. Thomson? Cette question représente peut-être un grief, mais M. Thomson a répondu de façon arrogante et impolie au député de Lotbinière (M. Fortin) au sujet de ces envolées qu'il a dit annuler, ajoutant qu'il ne donnerait jamais son approbation pour ce voyage d'étudiants. Le ministre serait-il en mesure de dire quelle mesure il peut prendre relativement à cette affaire?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si un fonctionnaire a été arrogant et impoli, il est certain que je serai le premier à le regretter, et aussi à essayer de faire en sorte qu'il réponde convenablement au public. Toutefois, l'honorable député devra présenter un grief précis, parce que je ne suis pas en mesure de juger.

Quant aux 500 jeunes qui devaient partir ce matin et qui, malheureusement, n'ont pas pu le faire, je le regrette, et j'essaie de voir s'il est possible d'assouplir les règlements de façon que ces choses ne se reproduisent plus.

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

LE CAS DES MENNONITES—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE D'EXEMPTION

[Traduction]

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, je désire adresser ma question au ministre du Revenu national qui, il y a plus d'un mois, a indiqué que lui-même ou son collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présenterait à la Chambre une mesure destinée à exempter les Mennonites de l'ancienne tradition des cotisations obligatoires au Régime de pensions du Canada. Maintenant qu'il est encore temps de remplir les déclarations d'impôt sur le revenu, le ministre assurera-t-il à la Chambre que les Mennonites de l'ancienne tradition ne seront pas obligés de verser, contre leur volonté, ces cotisations, parce que le gouvernement n'a pas agi?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, le député de Kitchener a également attiré mon attention sur ce sujet. Je pense que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut confirmer qu'il a l'intention de présenter, très bientôt, un bill à cette fin. J'espère que cela règlera tous les problèmes de ces deux députés et de leurs électeurs.

[M. Marchand (Langelier).]

LA SANTÉ

LE RÔLE MÉDICAL DES INFIRMIÈRES

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question toute simple au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle découle de la dernière recommandation de l'Association médicale canadienne et de l'Association des infirmières du Canada proposant d'élargir le rôle principalement médical des infirmières. Le ministre peut-il dire comment son ministère facilitera l'adoption de cette recommandation progressiste et pratique? Peut-il également dire si la question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, il y aura en effet une conférence des ministres de la Santé au début de mai, et l'objet de cette conférence sera surtout de discuter des nouveaux modes de financement. Je suis particulièrement heureux de constater que le leader de l'opposition accorde son appui au gouvernement, relativement à la proposition qu'il fait. Je voudrais aussi dire qu'il y aura discussion, je l'espère, avec les ministres de la Santé, sur les sujets dont l'étude demeure en suspens, et je crois que le problème soulevé par l'honorable député sera discuté à cette occasion.

* * *

L'AGRICULTURE

L'ÉTUDE SUR L'INDUSTRIE DES FRUITS TENDRES—
DEMANDE D'EXPLICATIONS

[Traduction]

M. G. H. Whittaker (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné qu'une étude a été faite dernièrement à la direction de l'économie du ministère de l'Agriculture sur l'industrie canadienne des fruits tendres, le ministre est-il prêt à faire dès que possible, une déclaration donnant suite à la recommandation issue de cette étude?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de la faire dès que l'étude sera terminée et ses données contrôlées. J'espère le faire prochainement.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET DE TRANSPORT PAR MER DE PÉTROLE ET DE
GAZ LIQUÉFIÉ—LA POSITION DU CANADA

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Étant donné que le congrès américain actuellement en session est à étudier deux projets de loi prévoyant l'emploi de pétroliers pour transporter du gaz liquéfié ainsi que du pétrole brut, le gouvernement canadien a-t-il fait savoir de façon claire et précise quels moyens de transport nous préférierions voir utiliser si cette énergie, qu'il s'agisse de gaz liquide provenant de gaz naturel ou de pétrole brut, doit être transportée?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur l'Orateur.